



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
mardi 17 octobre 2017
Paris

Présents : François A MBOLET, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Christian LATRY, André LE POTTIER, Céline MENIL, Claudine METTAIE, Stéphane RAVAILLE.

Invité : Yvon LE GALL.

Excusés : Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Marie-Denise RISS-COLY, François VELLAS.

1. Accueil de l'UTL d'Orléans

M. Emerson BARBOSA, directeur de l'UTL, invité à participer aux travaux du CA ce jour, et retenu le matin, rejoindra la réunion plus tard dans la journée.

2. Approbation du compte rendu du CA du 30 août 2017

Le projet de tableau récapitulatif des pôles d'actions proposés est examiné et corrigé, ainsi que quelques signes de ponctuation intempestifs ou défailants.

Au point 7 « Faire vivre le projet Ambition 2020 » : le Président indique qu'il enverra un courrier à chacune des structures en y joignant le triptyque présentant l'UFUTA

Abstention : 0 Contre : 0 Le compte rendu est validé à l'unanimité

3. Rapport financier

Le trésorier commente le compte de résultat et souligne que le résultat est négatif

Le bilan au 31/08/2017 est de 45 531 €

Date de prise en compte des effectifs : janvier de chaque année

Remerciements au trésorier pour la clarté de sa présentation

Vote de l'arrêt des comptes : Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Point sur les cotisations

Le Président fait état d'un message d'une UTL au sujet de l'augmentation de la cotisation votée en AG. Si on augmente la cotisation, il faut rendre visible la plus-value de l'UFUTA ; on essaie de mettre en place des services dont la mise en œuvre demande un certain temps

Discussion :

- Une proposition d'étaler l'augmentation de la cotisation sur 2 ans est émise : 50% la première année et 100% la seconde année. Faire une exception pour cette UTL (p ex paiement en 3 fois) risque de créer une opération boule de neige. Dans ce cas précis, la somme en jeu est d'environ 100€.

La cotisation s'adresse à tous les membres : le principe démocratique et d'équité veut qu'elle soit la même pour tous. L'augmentation à 0,60 € a été votée en AG en juin, on s'y tient.

Il est fait remarquer que, lors des AG des UTL début 2017, l'augmentation n'a pas pu être prise en compte.

Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Annuaire : rétribution du travail accompli pour la mise en œuvre.

Elle a été effectuée par Magali CHAUVEAU, écrivain public, qui a présenté un devis pour ses travaux (Assises de Gap et annuaire de l'UFUTA) de 525 € HT. Du fait qu'elle est auto-entrepreneur, le montant HT est égal au montant TTC.

Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Demande de subvention de l'UTL d'Orléans

L'UTL d'Orléans organise en juin 2018 un colloque sur le thème « écrivains marcheurs ». La participation de 30 à 50 personnes (intervenants ou participants ?) est prévue. Pour équilibrer le budget prévisionnel il faudrait entre 1000 et 1500€. Orléans demande à l'UFUTA de subventionner cette action.

Cette demande suscite plusieurs remarques et réflexions concernant ce type d'action :

- Si l'UFUTA finance des actions, il faut établir des critères et fixer un plafond
- Créer un fonds spécifique prévisionnel alimenté chaque année
- Si l'UFUTA donne une subvention, c'est une aide à l'organisation du colloque
- Etablir une convention, proposer un budget
- Publicité sur le site
- Compte rendu à diffuser

Le Président souhaite que le CA soutienne l'action d'Orléans et demande un vote sur le principe d'attribution d'une subvention

Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Vote pour signature d'une convention

Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Conséquences de ces décisions : elles vont constituer un précédent. Pour l'affectation aux aides, il convient d'établir des critères, de soumettre la réflexion à une commission ad hoc
Assises 2019 : budgéter dès cette année sur l'exercice en cours : provision avec ouverture de crédits. Dans la convention multipartite, il est indiqué « aides aux projets de développements des UTL ». La convention est le cœur de nos relations avec l'Etat.

Prévoir de mettre 5 000€ pour ces aides. Pour pouvoir en bénéficier, il est alors indispensable que les UTL présentent des projets.

Il faut annoncer rapidement qu'on ouvre un crédit. C'est une publicité de notre action : dans le Bulletin de liaison, dans les Cahiers en présentation de l'AG.

Avec l'attribution d'une aide à l'UTL d'Orléans, on inaugure le projet UFUTA Ambition 2020.

La dimension universitaire doit être mise en avant : dimension culturelle et dimension sociale, épanouissement, mieux vivre et intégration sociale sont 3 dimensions essentielles

Le CA est souverain dans la décision d'attribution sur la base de critères définis.

Dans le tableau des pôles d'actions, ajouter un groupe : « Aide aux projets de développement des UTL » dont les membres sont le Comité scientifique, Christian LATRY, trésorier, avec pour responsable François AMBOLET.

Vote pour la création du groupe :

Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

5. Assises 2019

Le Président propose que la réunion du 10 octobre, prévue pour la préparation de ces Assises et annulée, soit reportée au mardi 28 novembre 2017 avec les représentants de l'UTLE, le Comité scientifique, Christian LATRY et Christine MIEGGE.

Il faut constituer un suivi, réfléchir au futur, il y a un avant et un après.

Olympiades : pistes proposées par Yvon LEGALL.

Préparation des Assises : François AMBOLET a établi une grille (projet)

Le thème retenu est : « **Culture, progrès sans frontière : un enjeu majeur de la société** ». Placer ces Assises sous le haut patronage de personnalités. Plus ce sera large, plus l'UFUTA sera riche

Vote sur le choix du titre

Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Proposition autour de ces Assises : Il faut valoriser le travail effectué par les UTL et pour ce faire, organiser un concours de « présentation de l'UTL » : demander que chaque UTL qui produira une présentation la mette sur son site, Youtube.... Ce moyen de communication permettrait de gagner du temps

Grandes lignes des journées des Assises 2019

Mardi 11.6. : accueil du CA – repas avec organisateurs

Mercredi 12.6 : ouverture de Assises, des Chardons et des Plumes

Jeudi 13.6 : AGO – Communications - activités

Vendredi 14.6 : Assises – 20 ans de UTLE- tables rondes, soirée de gala.

Prévisions des coûts : inscription : 35 € repas env. 17 € dîner : env. 25 €
Total prévu 153€ L'idéal est d'arriver à 100 €

Le planning proposé nécessite 4 nuits pour les administrateurs : ce qui pose un problème de budget

La trame présentée est intéressante : document qui servira de base pour les travaux du 28 novembre

- Mise en valeur de ceux qui produisent : faire un livret des Plumes avec les textes de tous ceux qui auront rédigé. Gain de temps lors de la présentation des lauréats. A budgéter
- Communications : 2 conférences inaugurales 1h env. et 1/2 h pour les débats
- Timing très chargé : s'orienter vers des conférences plus courtes
- Le 1^{er} jour, inauguration du concours photos après la conférence inaugurale : 1 h
- Autres communications : accorder entre 10 et 20minutes soit 3 h au total
- Alternance avec présentation de l'exposition

6. Organisation interne

Le Président propose la création du pôle « Recherche et développement » confié à François AMBOLET, avec le titre de vice-président.

Abstention : 0 Contre : 0 Adopté à l'unanimité

Point d'étape :

Nouvelles structures : effectuer un envoi du triptyque et les inviter à l'AG en tant qu'observateurs si elles sont intéressées.

Avec Nicole PETITOT : prospection des UTL du Nord-est et de la région parisienne

Région Centre : Issoudun, Chelles, Arcueil, Antony, Clamart

Le Lien organique : définition, actualisation (ce qu'il est valable à ce jour, ce qu'il faut ôter, ajouter...)

Ce lien est indissociable de la convention multipartite

Le CA du 23 janvier sera consacré à ce thème. Il est demandé à JL CHEMIN de se charger de la préparation de ce CA ainsi que de la Journée des dirigeants

7. Accueil de M Emerson BARBOSA, directeur de l'UTL d'Orléans

1. Rappel de points à l'ODJ du CA

Colloque d'Orléans en juin 2018 :

L'attribution d'une subvention a été votée par le CA. Le Président souhaite que l'UTL d'Orléans adresse un courrier officiel à l'UFUTA. Une convention devra ensuite être établie

Rappel du principe d'éligibilité à une subvention pour un projet : l'UTL qui a obtenu une aide n'est plus éligible pour l'année suivante sauf si aucune autre demande d'autres UTL n'est reçue et qu'elle sollicite à nouveau une aide pour un nouveau projet.

2. Points abordés par M. BARBOSA

Film de présentation de l'UTL de Nîmes lors de l'AG :

Orléans souhaite en avoir une copie comme modèle pour son propre site. Pour le moment, l'utilisation telle quelle sur le site de l'UFUTA pose un problème de format.

Conférences :

M. BARBOSA propose de filmer les conférences données le lundi et le mardi et de les rendre accessibles aux UTL. Pour que cela soit possible, il faut obtenir l'autorisation du conférencier pour être filmer, il faut prévenir l'assemblée que la conférence est filmée : **droit à l'image du conférencier et des participants**. S'y ajoute aussi la question des images projetées et des droits qui s'y rattachent. L'UTLE peut apporter son aide pour les points techniques et juridiques.

Le principe est à retenir

Exemple d'Agde où les cours d'économie sont enregistrées sur un DVD ce qui permet de les utiliser dans les antennes

Développement – partenariat avec les industries

Des contacts ont été établis dans la région d'Orléans : certains comités d'entreprise peuvent prendre en charge les adhérents à l'UTL d'Orléans

M BARBOSA se propose aussi d'aller voir la Poste pour qu'elle diffuse gratuitement le catalogue de l'UTL (dans le cadre de ses services d'aide aux personnes isolées...)

A Agde : une attestation est donnée à des entreprises pour permettre de suivre des cours à l'UTL Cela s'inscrit dans le droit individuel à la formation.

2 autres points émis à étudier par la suite :

Le mécénat

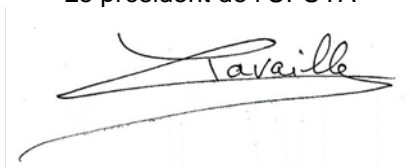
Le crowdfunding - financement participatif- en particulier pour sa mise en œuvre.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE